



International Alert.

PROJET RELANCE ECONOMIQUE ET GOUVERNANCE
DES AFFAIRES LOCALES (PREGAL)

Rapport de la table ronde de Tombouctou :

« LA GESTION DES REFUGIES DANS LE PROCESSUS DE RECONCILIATION AU MALI : ETAT DES LIEUX,
ENJEUX ET STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT »

I. Introduction

Le Mali est rentré dans une seconde phase de la crise qu'il traverse depuis près de quatre ans avec la signature (le 20 Juin 2015) de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger. Ce document ambitieux de refondation de l'Etat et de la société semble buté à de nombreuses péripéties ayant pour effet non seulement la lenteur dans sa mise en œuvre mais également la complexification voire le manque de visibilité sur certains sujets d'enjeux majeurs qui se jouent surtout au niveau local (dans le processus de sortie de crise). D'ailleurs les acteurs au niveau local sont engagés dans des dynamiques divers et efforts inlassables de refondation et de reconstructions, sorte d'intrant, que les acteurs au niveau national manquent de lucidité à leur donner sens, pour une véritable réconciliation et de paix durable.

C'est pourquoi le consortium PREGAL a organisé le Mercredi 23 Mars dans les locaux de l'AMSS de Tombouctou une table ronde sur le thème « La gestion des réfugiés dans le processus de réconciliation au Mali : état des lieux, enjeux et stratégies d'accompagnement » entrant dans son volet recherches – actions. Le choix du site de la conférence (Tombouctou) et du sujet ne sont pas fortuit d'autant que la question des réfugiés le plus souvent négligé dans les processus de sortie crise peut constituer les griefs structurants pour une nouvelle crise si elle n'est pas gérée de façon convenable.

En posant la réflexion sur cette problématique, l'objectif du consortium est de produire un « work paper » en vue de relancer la question et contribuer aux débats publics sur la prise en compte des réfugiés et déplacés dans le processus de paix et de réconciliation au Mali. La dite table ronde a été animée par les facilitateurs de ARGAs – Mali avec l'accompagnement logistique de la coordination locale de l'AMSS – Tombouctou.

II. Les objectifs de la table ronde :

1. Objectif

Echanger sur la gestion des situations de vulnérabilités héritées de la crise de 2012 dans un contexte de reconstruction et réconciliation.

2. Thème de la table ronde

Objectifs spécifiques :

La tenue de la table ronde permettra de recueillir les perceptions/attentes/défis des autorités locales.

- Quelle est le degré de volonté d'acceptation/ application de l'accord de paix (Comprendre la vision et la politique mise en place par les autorités locales)
- Chercher à comprendre les dispositifs et traitement des réfugiés sur le plan de l'accueil : des procédures de sécurité, services d'urgence, de réinsertion dans la localité, protection etc...
- Recueillir des chiffres représentatifs, saillants et représentatifs

III. Approche méthodologique

En vue d'obtenir le Maximum d'informations sur cette thématique une méthodologie alternant communications et discussions fut adoptée. Elle se présente comme suit :

Présentation de deux (2) communications thématiques :

- Communication 1 : Conflits, fragilités sociales et mécanismes locaux d'assistance/solidarité des personnes retournées, rapatriées et retournées suite à la crise de 2012 : cas de Tombouctou ;
- Communication 2 : Accord de paix, conventions internationales ratifiés par le Mali et dispositifs nationaux en matière d'assistance aux réfugiés: état des lieux et plaidoyer pour une application effective.

Discussions, contributions des participants

Recueil d'information sur les enjeux, défis et perspectives liées à la problématique.

IV. Déroulement de la Table ronde

La table ronde a débuté par une courte cérémonie d'ouverture marquée par les mots du coordinateur local d'AMSS et d'un facilitateur d'ARGA – Mali. Le coordinateur a souhaité les bienvenus aux participants et a souligné l'importance de cette thématique pour la paix au Mali en général et pour la région de Tombouctou en particulier qui compte un grand nombre de personnes réfugiées/déplacées. Il a fini en invitant les participants à contribuer activement aux débats tout en fournissant les éclairages nécessaires. Quant à l'intervenant d'ARGA – Mali il a rappelé le contexte et décliné les objectifs de la Table ronde. Un tour de table permettant aux participants de se familiariser et se connaître a mis fin à la cérémonie de d'ouverture.

1. Séquence des communications :

Il faut noter que les communications ont été faites sous forme de mots d'introduction (pas de documents structurés) aux discussions. Partant de cette précision il a été entendu les interventions suivantes :

Thème 1 : Introduit par monsieur Salem Ould El Hadj

Monsieur Salem Ould El Hadj a commencé son exposé à partir de la prise de la ville de Tombouctou en 2012. Pour lui avant l'arrivée des Jihadistes se sont les propres enfants de Tombouctou organisés en milice qui commencé la prise de la ville, ouvrant les hostilités à travers des pillages et vols de toutes sortes suite à la débandade de l'armée. Les jihadistes sont venus s'installer dans le chaos préalablement semé par ces jeunes. Les démesures de ces jihadistes, la privation des libertés et l'arrêt des activités économiques ont créé la situation de panique généralisée et l'exode massif des populations dans tous les sens. A cet effet on pourrait classer en deux catégories les personnes quittant la ville selon les directions prises. Ainsi la première catégorie qu'on pourrait qualifier de personnes à peau noire, ils prenaient pour la plupart la direction des villes du Sud Bamako et autres localités. Elles sont considérées comme des déplacées internes.

La seconde catégorie sont les personnes à peau blanches qui eux se dirigeaient dans les camps de réfugiés des pays limitrophes. Elles sont considérées comme étant les réfugiées. Il faut dire également qu'ils ne sont pas à leur première fois. C'est une routine pour elles à cause de la récurrence des rebellions.

Sur les difficultés concernant les retours de réfugiés il est à noter que cela était en partie conditionné aux moyens. C'est ceux qui avaient les moyens qui retournaient. Ils se sont pour la plupart installés dans la ville pour raison de sécurité. L'administration leur a aidé à récupérer leur maison dont ils avaient été dépossédés pour raison de départ. Cependant il faut souligner que les arrivées furent en un moment ralenties à cause de reprise des actes de violence et de terrorisme. Ils étaient vus comme des suspects parce que les jihadistes recrutaient beaucoup plus dans leur rang. Ces arrestations empêchaient les retours massifs.

En termes de dispositifs d'assistance l'Etat a créé un ministère de la réconciliation nationale qui a entamé des démarches avec les pays d'accueil en vue de créer les conditions favorables de retour. Une loi a même été élaborée pour le retour des réfugiés. Cependant le cas qui a causé problème fut celui de la Mauritanie du à des rapports de méfiance entre les deux pays sur la question du terrorisme.

Par ailleurs on note qu'en 2015 avec la reprise des activités terroristes beaucoup de personnes de peaux blanches sont retournées dans les camps conséquences de la stigmatisation et la suspicion qui ne leur permettait pas de se stabiliser.

En termes de conclusion il faut que l'Etat déploie les grands moyens pour faciliter le retour et la stabilité des réfugiés. Il faut en plus de la sensibilisation, encourager les réfugiées à rentrer en payant systématique tous les frais logistiques et les mesures d'accompagnement de leur réinstallation. Enfin il faut sensibiliser les logeurs c'est-à-dire les populations restées sur place à réserver un bon accueil et faciliter leur réinsertion.

Thème 2 : introduction de monsieur Mahamane Wayié Tandina.

En référence à l'accord pour la paix issu du processus d'Alger monsieur Tandina s'est appuyé sur les articles relatifs aux questions humanitaires qui prévoient la mise en place des dispositifs pour un meilleur retour des réfugiés. Il a rappelé également que l'accord invite les organisations humanitaires à appuyer les efforts de l'Etat sur la question. C'est dire que l'accord prévoit tous les dispositifs à prendre en la matière, partant il faut aller vers son application diligente.

Comme autres efforts en termes de dispositifs il a souligné la ratification par le Mali de toutes les conventions concernant la situation des réfugiés/déplacés. La création du ministère de la réconciliation nationale, de la solidarité et de la reconstruction du nord. Une stratégie nationale des personnes déplacées et rapatriées a été également adoptée en Avril 2014.

Malgré tous ces dispositifs l'état des lieux de la mise en œuvre n'est pas satisfaisant. C'est pourquoi en termes de stratégies monsieur Tandina propose plus d'actions de plaidoyers, soutenir les actions des chefs communautaires qui sensibilisent les populations dans les limites de leur moyen.

2. Séquence des discussions :

Les éléments clés à l'issue des discussions ont été structurés en termes de constats (positifs, négatifs), défis/enjeux et propositions comme suit :

Les constats :

Positifs :

- Existence au niveau communal d'un centre d'écoute et d'orientation créé par l'association des réfugiée avec le soutien moral des autorités communales
- Dispositif au niveau des chefs de quartier pour aider au recensement des personnes de retour.

Négatifs :

- Absence de coordination et de responsabilité partagée entre les autorités décentralisées et l'administration locale.
- Déficit de responsabilité de l'Etat du à l'absence de consultation des pays d'accueil notamment l'Algérie qui semble ne pas reconnaître de réfugiés sur son territoire partant du fait que tous ceux qui y sont rentrés sont algériens
- Manque d'information des autorités locales et des populations d'accueil par rapport aux accords tripartites (l'Etat, le HCR et les pays d'accueil) par rapport aux processus de retour des réfugiés. Ce qui ne favorise pas une meilleure fourniture des services de base à leur arrivée.
- Manque de transparence dans la gestion des réfugiées, certains en profite pour assouvir leur intérêt personnel
- La stigmatisation et la suspicion des personnes à peau blanche sont des facteurs réducteurs des flux de retour.

- Injustice délibérée de certaines ONG qui accordent des faveurs de travail aux personnes de couleurs blanches que de couleur noire.
- La suspicion sur certains humanitaires, qui n'ont pas intérêt que la situation s'améliore, intimidant certains réfugiés à ne pas retourner sous de perdre leur privilège.

Défis/enjeux :

- Nécessité d'une clarification des terminologies réfugiées, déplacées, rapatriées
- La nécessité pour l'Etat d'entrer en dialogue avec les pays d'accueil sur la formalisation des statuts des réfugiés (étant donné que certains reviennent sans aucun document, le contexte d'insécurité etc)
- La nécessité pour l'Etat de créer une synergie d'action avec les pays d'accueil favorisant la cohérence dans la gestion des réfugiés
- La nécessité pour l'Etat d'accompagner les dynamiques des acteurs locaux
- La nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix issu du processus d'Alger
- La nécessité de la vigilance sur les activités des humanitaires dont certains sont parfois mal intentionné
- Quelles stratégies de lutte contre la stigmatisation et la suspicion des personnes de couleurs favorisant la réinsertion et la cohésion sociale
- Comment faire en sorte que le statut de réfugiés ne soit pas un fond de commerce (en mobilité permanente entre les frontières pour la captation des dons)
- Comment faire en sorte que les camps de réfugiés ne soient des marchés pour le recrutement des jihadistes

Propositions :

- Renforcer les capacités des autorités à la base et mettre à leur disposition des agents afin qu'elles puissent mieux s'impliquer dans l'accompagnement des réfugiés jusqu'à leur site d'origine
- Prendre en charge la question de l'Etat civile des enfants nés de parents réfugiés pour éviter qu'ils ne soient plus tard des apatrides
- Prendre des mesures d'accompagnement des réfugiés de retour pour leur permettre de reconstituer leur moyens de production.
- Mettre en place un cadre de concertation et de coordination de tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des réfugiés/déplacés
- Mettre rapidement en œuvre l'accord pour la paix
- Aller rapidement au DDR pour améliorer les conditions sécuritaires et de retour des réfugiés/déplacés.
- Créer les conditions d'un meilleur dialogue social pour rompre avec les catégorisations peau blanche – peau noire.

Conclusion :

A l'issu des discussions qui ont permis de s'accorder sur les propositions susmentionnées la parole a été donnée au représentant du Maire qui a salué le consortium pour l'initiative et les participants pour la franchise dans les débats. Selon lui on ne pourra parler de réconciliation et de paix si le dernier malien quelque soit le camp où il se trouve ne sera ramener chez lui. D'ailleurs pour lui ce débat fut une chance car remet à l'ordre du jour un problème dont nous devons tous conjuguer les efforts pour y faire face car il s'agit d'une question de dignité humaine.

V. Liste des participants

N°	Prénom et Nom	Structures/Fonction	Téléphone
1	Kalifa Ag Imama	Adjoint au Maire	79 25 57 91
2	Mamma Ag Oyahit	Régisseur des recettes	79 42 70 55
3	Alamine Bania	Conseiller Quartier	75 46 47 14
4	Mahamane Wayé Tandina	Personne Ressource	75 03 81 26
5	Salem Ould Elhadje	Personne Ressource	79 40 79 26
6	Abdoulaye Mohamadane	Conseiller Quartier	75 03 75 52
7	Mahamane Wangara	Personne Ressource	76 02 37 62
8	Nana Almamidjé Wangara	Personne Ressource	66 98 27 65
9	Ahmed Ag Ali	Agent AMSS	73 44 55 98
10	Bouba Mohamed	AMSS	79 09 31 19
11	Moussa Traoré	AMSS	79 10 08 46
12	Abdalah Ag Inarène	AMSS	70 07 76 56
13	Mama Traoré	ARGA	79 03 97 52
14	Aboubacar Diallo	ARGA	76 20 54 53
15	Aboubacrine Salem	Quartier Abaradjou	91 27 96 92
16	Cheick Seydou Touré	Repr. Chef Sarey keina	79 32 38 03